

DELEG – Direction de la Maîtrise d’Ouvrage

DELEGATION DE SIGNATURE A M CHRISTOPHE BANCHETTI

Monsieur Didier PAPACALODOUCA, agissant en qualité de Directeur Général par intérim de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° 2-B.25.003 du Bureau du Conseil d'Administration du 27 mars 2025
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que M Christophe BANCHETTI exerce les fonctions de **Responsable Administratif et Financier**

Donne délégation à M Christophe BANCHETTI pour signer les actes suivants :

- Les ordres de service, les bons de commandes, les décomptes généraux, les mises en demeure, les attestations de mainlevée de caution ou garantie et tout courrier ou décision relevant du suivi technique, administratif et financier des marchés relatifs à son domaine d'activité ;
- Les attestations de mains levées et de caution bancaires
- Les demandes de virements budgétaires.
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service.
- La commande, l'attestation de service fait et l'autorisation de paiement pour les dépenses de son service.
- La prise en compte de produits ou de charges en lien avec l'activité de son Service
- Les autorisations de remboursement des frais de déplacement du personnel de son service

Marseille, le 27 mars 2025

Le Responsable Administratif et Financier

Christophe BANCHETTI

Le Directeur Général par Intérim

Didier PAPACALODOUCA

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le 31/03/25